Coordination des soins en médecine libérale

Dr. Hervé PIDOUX , médecin généraliste

herve.pidoux@free.fr

SOFOMEC, Carcassonne, 18 décembre 2014

Coordination des soins en médecine libérale

introduction

pourquoi

.Souhait du patient de rester à domicile ; d'une prise en charge globale

.Plus de patients âgés ; plus de maladies chroniques

.Accès aux soins facilité ; qualité et sécurité des soins

.Maîtrise des dépenses de santé

et comment

- Favoriser l'accès aux soins
- Développer les modes alternatifs à l'hospitalisation complète

.Soins coordonnés en ville. soins coordonnés avec l'hôpital et le médico-social ; soins de proximité.

- Les TIC : technologies de l'information et de la communication

Coordination des soins en médecine libérale : pourquoi ?

Coordination des soins en médecine libérale : pourquoi ? >>> le patient

- Désire rester à la maison
- Demandeur d'une prise en charge globale de sa personne et de son environnement
- Nécessité de fluidité dans le parcours de soin… de santé … de vie ; éviter les « ruptures »(exemple : sortie d'hospitalisation)
- Intérêt de soins de proximité ++ et de soins coordonnés (en ville ; avec l'hôpital ; avec le médico-social)

Coordination des soins en médecine libérale : pourquoi ?
>>> les professionnels de santé libéraux

- Parce qu'il y a plus de personnes âgées et de maladies chroniques et que d'autres patients handicapés ou précaires doivent être pris en charge au mieux
- Et que la gestion de ces patients justifie une transversalité qui se manifeste à travers la coordination entres les professionnels libéraux de santé ; avec l'hôpital et le secteur médico-social.
- À travers délégations de tâches ou transferts de compétence ,avec formations conjointes entre professionnels de santé libéraux.

Coordination des soins en médecine libérale : pourquoi ?
>>> les établissements de santé

- Parce que l'hôpital se trouve dans le parcours de soin du patient
- Qu'il développe des alternatives à l'hospitalisation complète par exemple avec la chirurgie ambulatoire ou l'hospitalisation de jour.
- Qu'il cherche à renforcer le partenariat privilégié avec la médecine de ville ; exemple du CH de Carcassonne qui a organisé sur ce thème une 1° réunion le 31 mai 2012 et édite une revue (« hospi med ») à destination des libéraux de santé.

Coordination des soins en médecine libérale : pourquoi ?
>>> les collectivités territoriales

- Très sensibles à l'accès aux soins ; et à la santé de leur population même s'il ne s'agit pas là pour elles, d'une compétence obligatoire.
- Les problèmes de démographie médicale et de déserts médicaux, tracassent les élus.
- Plusieurs contrats locaux de santé ont été signés dans l' Aude entre ARS et collectivités territoriales

Coordination des soins en médecine libérale : pourquoi ?
>>> les autorités de santé

- Préoccupées aussi par l'accès aux soins dans leur territoire, mais aussi par la qualité et la sécurité des soins.
- promeuvent les nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) en liaison avec l' ASIP-santé (Agence des systèmes d'information partagée de santé) et avec le GCS-e santé-LR (groupement de coopération sanitaire en e-santé Languedoc-Roussillon) ; en développant des outils tels la messagerie sécurisée; la télémédecine ; la télé-imagerie; le DMP (dossier médical personnel) etc....
- S'intéressent aux indicateurs afin d'évaluer les actions entreprises, dans le cadre de la maîtrise des dépenses de santé.

Coordination des soins en médecine libérale : comment ?

À côté des établissements de santé et des institutionnels,

Nous allons aborder les structures en place sur nos territoires

Souvent, organisations en ville ou faisant le lien ville-hôpital.

© Can Stock Photo - csp17650810

Coordination des soins en médecine libérale : comment ?

>>>Les associations

- Insuffisants rénaux - dont dialysés à domicile-
- Insuffisants respiratoires
- Autres
- Associations de patients
- Visiteurs de malades
- Dons d’organe et de tissu humain
- Etc…

Coordination des soins en médecine libérale : comment ?

>>> unités mobiles

- Soins palliatifs à domicile : en symbiose avec le médecin traitant ; équipe composée d'infirmière, médecin, assistante sociale, psychologue.
- SMURS (Services Mobiles d' Urgence et de Réanimation) faisant partie du SAMU 11 et Centre 15 (plateforme 15/18/112 à Carcassonne = modèle exemplaire de coopération privé/public, dans la complémentarité qui les caractérise) : régulation des appels ;MCS (Médecins Correspondants Samu)

Coordination des soins en médecine libérale : comment ?

>>> réseaux de soins

Régionaux :

- Cicat-LR : plaies chroniques et cicatrisation
- Onco-LR : cancers
- Et d'autres…

Départementaux :

- Audiab (diabète – narbonnais-)
- ROADS : douleur et soins palliatifs dans l' Ouest audois.
- Gérontologie de la haute vallée de l' Aude

Coordination des soins en médecine libérale : comment ?
>>> dispositifs d'aide ou d'accompagnement à domicile

- PRADO : dispositif d'accompagnement pour le retour à domicile en maternité et orthopédie ; à l'initiative de l'Assurance maladie.
- SOPHIA : initiative aussi de l' Assurance maladie pour accompagner les patients à domicile atteints d'asthme ou de diabète.
- SSIAD : services de soins infirmiers à domicile ; avec aides-soignantes
- PAERPA : Personnes Agées En Risque de Perte d' Autonomie: modèle de coopération avec le secteur médico-social ; il n'y a pas de projet pilote en Languedoc-Roussillon
- HAD : Hospitalisation A Domicile; établissements à Lézignan, Narbonne et Carcassonne.

Coordination des soins en médecine libérale : comment ?
>>> protocoles de coopération (transferts de tâches)autorisés en Languedoc –Roussillon.

- ASALEE : Action de Santé Libérale En Equipe : concerne le couple médecin-infirmière ; les 4 protocoles Asalée autorisés dans notre région concernent : le diabète ; le patient à haut risque cardio-vasculaire ; le tabagique à risque de BPCO et les troubles cognitifs.Il existe une telle structure en Lozère.
- Mesure de l'élastométrie du foie (fibroscan) en lieu et place d'un médecin
- Réseau Cicat LR
- Protocole de coopération entre radiologue et manipulateur radio, concernant l'échographie.

Coordination des soins en médecine libérale : comment ?

>>> guichets uniques

- L'intérêt du guichet unique est de coordonner les multiples intervenants du secteur médical et/ou médico-social
- CLIC : Centres locaux d'information et de coordination ; au nombre de 5 dans l' Aude ; concernent les personnes âgées
- MDPH : Maison Départementale pour les Personnes handicapées
- MAIA : MAison pour l' Intégration des malades Alzheimer

  il en existe une à Limoux.

Coordination des soins en médecine libérale : comment ?

>>> pôles et maisons de santé pluri professionnelles

- MSP : maisons de santé pluri professionnelles : sous un même toit, les professionnels de santé libéraux peuvent se rencontrer, échanger et bénéficient notamment d'un secrétariat et d'une informatique commune.
- Pôle de santé : réunit les mêmes professionnels de santé d'une même zone géographique mais non hébergés dans une même unité de lieu.
- Ces deux entités sont financées entre-autres, par les nouveaux modes de rémunération qu'ils peuvent recevoir via une SISA (Société Interprofessionnelle pour les Soins Ambulatoires)